

La mort d'un travailleur de l'uranium

«Il serait grand temps de savoir ce qui se passe dans les centres nucléaires»

Un travailleur est mort. Mort d'un cancer des os. Un cancer des os, ce n'est pas un « accident du travail », rien d'immédiat, de spectaculaire. Ce travailleur est un ancien du Bouchet, une usine du CEA de traitement d'uranium, à 31 kilomètres de Saclay, qui a fermé ses portes en 1971.

Un travailleur du CEA de l'ancienne usine d'uranium du Bouchet meurt en novembre 1975 d'un cancer des os. Une demande de reconnaissance de maladie professionnelle est déposée par la famille et les syndicats. La procédure légale est engagée : en cas de mort, une enquête contradictoire est effectuée par le greffier de tribunal de grande instance de Palaiseau en présence des ayants-droits et de l'employeur. A la première confrontation au greffe, le représentant du CEA dé-

clare qu'il n'y a pas les résultats de l'enquête menée par le CEA, retardant ainsi la reconnaissance de maladie professionnelle.

Lors d'une réunion à Saclay du comité hygiène et sécurité, les syndicats unanimes demandent la création d'une commission d'enquête où la participation à celle déjà créée par le CEA. Ceci leur a été refusé par le directeur du centre de Saclay, M. Grison, qui leur a déclaré en substance que les syndicats ne sont pas fondés à avoir n'importe quelle informa-

tion, et qu'il faut qu'une maladie professionnelle soit reconnue pour qu'une commission d'enquête soit faite.

Et pourtant, dès novembre 1969, l'intersyndicale avait demandé une « étude de contamination » des travailleurs de l'ancienne usine d'uranium du Bouchet. Le terme médical volontairement anodin recouvre en fait le dénombrement des morts par cancer et autres maladies. On apprend que ce n'est qu'en juin 1975 qu'une enquête épidémiologique est confiée à un institut privé. Rappelons que le terrain de l'usine du Bouchet n'est pas encore complètement décontaminé malgré les travaux qui durent depuis des années. Ceci est bien la preuve que l'usine était fortement pol-

luée radioactivement et que les travailleurs en ont supporté les conséquences.

Il serait grand temps de savoir ce qui se passe réellement dans les centres nucléaires, et de comprendre comment il se fait que lors des grèves au CEA, des personnels les plus exposés aux rayonnements, les problèmes de santé spécifiques à l'irradiation sont ignorés dans les revendications : à La Hague, lors de la grève contre le régime des 3-8 (alors qu'on parle d'un huitième cas de leucémie à La Hague), et dernièrement, lors de la grève des mineurs d'uranium (La Crouzille, Vendée, Forez).

**Groupe Information-
Travail: Saclay,
janvier 76**